

05/12/2025

H.E. António Guterres
Secretary-General
United Nations
New York, NY 10017
USA

Dear Secretary-General,

I am pleased to confirm that **AGROBIOTEK-INGENIERIE** supports the Ten Principles of the United Nations Global Compact on human rights, labour, environment and anti-corruption. With this communication, we express our commitment to making the UN Global Compact and its principles part of the strategy, culture and day-to-day operations of our company, and to engaging in collaborative projects which advance the broader development goals of the United Nations, particularly the Sustainable Development Goals. **AGROBIOTEK-INGENIERIE** will make a clear statement of this commitment to our stakeholders and the general public.

We recognize that a key requirement for participation in the UN Global Compact is the annual submission of a Communication on Progress (CoP) that describes our company's efforts to implement the Ten Principles. We support public accountability and transparency, and therefore commit to report on progress starting the calendar year after joining the UN Global Compact, and annually thereafter according to the UN Global Compact CoP policy. This includes:

- A statement signed by the chief executive expressing continued support for the UN Global Compact and renewing our ongoing commitment to the initiative and its principles. This is separate from our initial letter of commitment to join the UN Global Compact.
- The completion of the online questionnaire of the Communication on Progress through which we will disclose our company's continuous efforts to integrate the Ten Principles into our business strategy, culture and daily operations, and contribute to United Nations goals, particularly the Sustainable Development Goals.

La radiation d'AGROBIOTEK-INGENIERIE du Pacte Mondial est intervenue principalement en raison d'un défaut de transmission de la Communication sur le Progrès (COP) dans les délais impartis. Cette situation ne résulte pas d'un manquement aux principes du Pacte Mondial, mais d'une organisation administrative insuffisamment structurée à ce moment-là, liée à une phase de transition importante dans le développement de nos activités à l'international. Depuis, notre entreprise a engagé un processus de réorganisation interne afin d'assurer une gestion plus rigoureuse et conforme aux exigences du Pacte Mondial. Dans le cadre de notre demande de rétablissement, nous prenons les engagements suivants : Mettre en place un reporting annuel structuré, conforme aux exigences du Pacte Mondial, incluant nos actions et progrès en matière de droits humains,

d'environnement, de lutte contre la corruption et de conditions de travail. Renforcer notre gouvernance interne, avec la nomination d'un responsable dédié au suivi de la conformité RSE et à la transmission de la COP. Actualiser notre stratégie d'entreprise afin d'intégrer explicitement les 10 principes du Pacte Mondial dans nos opérations, en particulier dans nos initiatives liées à l'agriculture durable, à la gestion de l'eau et au développement d'innovations respectueuses de l'environnement. Développer des partenariats locaux et internationaux favorisant la sécurité alimentaire, la réduction de la pression sur les ressources hydriques, et l'accompagnement des communautés rurales dans les zones arides et semi-arides. Adopter une politique de transparence renforcée, notamment sur nos impacts environnementaux, nos engagements sociaux et nos mécanismes de contrôle interne. AGROBIOTEK-INGENIERIE réaffirme pleinement son engagement à respecter et à promouvoir les valeurs fondamentales du Pacte Mondial. Notre volonté de réintégrer l'initiative s'inscrit dans une démarche sincère d'amélioration continue, en cohérence avec notre mission : contribuer à une agriculture durable, responsable et au service des populations.

Sincerely yours,

**kamal AIT-MESSAOUD,
Director at AGROBIOTEK-INGENIERIE**